

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

Museksschoul Uelzechtdall



Commune de Lintgen



Commune de Lorentzweiler



Commune de Mersch



Commune de Steinsel



Commune de Walferdange

Fiche d'inscription

Année scolaire 2025/2026

Modalités d'inscription pour les élèves



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/inscriptions/museksschouluelzechtall>

Charte de l'École de Musique de l'UGDA



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/enseignement-musical/charte-de-lecole-de-musique-de-lugda>

Détails des cours

COURS COLLECTIFS / OFFRE LOCALE (ÉVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE / PRATIQUE COLLECTIVE)					
Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 2	à partir du Cycle 1.2 de l'École Fondamentale (5 ans au 31.08)	Lintgen	Mercredi 15h45- 16h30	gratuit	/
		Lorentzweiler	Lundi 16h00- 17h00 ou Mercredi 16h00- 17h00		
		Mersch	Mardi 14h00- 15h00 ou 16h00- 17h00		
		Steinsel	Jeudi 15h30- 16h30 ou 16h30- 17h30		
		Walferdange	Jeudi 13h30- 14h30 ou 15h30- 16h30		
Éveil musical 3	à partir du Cycle 2.1 de l'École Fondamentale (6 ans au 31.08)	Lintgen	Mercredi 16h30 - 17h15		
		Lorentzweiler	Lundi 17h00 - 18h00 ou Mercredi 17h00 - 18h00		
		Mersch	Mardi 13h00 - 14h00 ou 15h00 - 16h00		
		Steinsel	Jeudi 14h00 - 14h45 ou 14h45 - 15h30		
		Walferdange	Jeudi 14h30 - 15h30 ou 16h30 - 17h30		
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31.08)	Lintgen	Mardi 13h30 - 14h30 ou 14h30 - 15h30	100€	
		Lorentzweiler	Vendredi 16h00 - 17h00 ou 17h00 - 18h00		
		Mersch	Jeudi 13h15 - 14h15 ou 14h15 - 15h15		
		Steinsel	Mardi 14h00- 15h00 ou 15h00- 16h00 ou Mercredi 15h45- 16h45		
		Walferdange	Lundi 16h15- 17h15 ou Mardi 13h30- 14h30 ou 14h30- 15h30		

Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 2	avoir réussi l'année précédente	Lintgen	Mardi 15h30 - 17h00	gratuit	100€
		Lorentzweiler	Mardi 13h30 - 15h00 ou Jeudi 13h30 - 15h00		
		Mersch	Jeudi 15h15 - 16h45 ou 16h45 - 18h15		
		Steinsel	Lundi 15h45 - 17h15 ou Mardi 16h00 - 17h30		
		Walferdange	Lundi 16h15- 17h45, Mardi 15h30 - 17h00 ou Mercredi 16h15 - 17h45		
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente	Lintgen	Mardi 17h00 - 19h00		
		Lorentzweiler	Mardi 15h00 - 17h00 ou Jeudi 15h00 - 17h00		
		Mersch	Mardi 13h15 - 15h15 ou 15h15 - 17h15		
		Steinsel	Lundi 17h15 - 19h15 ou Mercredi 16h45 - 18h45		
		Walferdange	Lundi 17h15 - 19h15 ou Mercredi 16h15 - 18h15 ou Jeudi 13h00 - 15h00		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente	Lintgen	Mercredi 16h15 - 18h15		
		Lorentzweiler	Mardi 17h00 - 19h00 ou Jeudi 17h00 - 19h00		
		Mersch	Mardi 17h15 - 19h15 ou Mercredi 16h30 - 18h30		
		Steinsel	Mardi 17h30 - 19h30		
		Walferdange	Jeudi 15h00 - 17h00 ou 17h00 - 19h00		
Formation chorale pour enfants et jeunes	- à partir de 7 ans au 31.08. et jusqu'à 14 ans - suivre en parallèle le cursus de formation musicale	Lorentzweiler	Mercredi 13h00 - 14h00	/	
		Steinsel	Jeudi 17h30 - 18h30		
Pratique collective instrumentale	- à partir de la 2e année d'études à l'instrument	Lorentzweiler	Vendredi 17h00 - 18h00		
		Steinsel	Vendredi 15h45 - 16h45		

COURS COLLECTIFS / OFFRE RÉGIONALE (FORMATION MUSICALE / PRATIQUE COLLECTIVE / DANSE)					
Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 1 français	à partir du Cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31.08)	Walferdange	Jeudi 13h30 - 14h30	gratuit	100€
Formation musicale 2 français	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Jeudi 14h30 - 16h00		
Formation musicale 3 français	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Jeudi 16h00 - 18h00		
Formation musicale 5	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Mercredi 17h45 - 19h45	75€	
Formation musicale 6	avoir réussi l'année précédente	Mersch	Vendredi 17h00 - 19h00		
Formation musicale accélérée 1	un cours accéléré pour adultes et enfants à partir de 12 ans	Walferdange	Jeudi 19h30 - 21h30	gratuit	
Formation musicale accélérée 2	avoir réussi l'année précédente	Mersch	Mardi 19h30 - 21h30		
Formation chorale pour enfants et jeunes	- à partir de 7 ans au 31.08. et jusqu'à 14 ans - suivre en parallèle le cursus de formation musicale	Walferdange	Lundi 16h15 - 17h15	gratuit	/
Pratique collective instrumentale (Flûte à bec)	/	Walferdange	Lundi 17h15 - 18h00 ou 18h00 - 18h45	gratuit	gratuit
Pratique collective instrumentale (Musique de chambre)	- avoir obtenu le diplôme du 1er cycle à l'instrument	Lieu à déterminer	Horaire à déterminer au vu des inscriptions	100€	100€
Danse classique inférieur 1	- à partir du Cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31.08) - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'au certificat de la division inférieure	Walferdange	Mardi 13h30 - 14h30	gratuit	/
Danse classique inférieur 2	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Mardi 14h30 - 16h00 ou 16h00 - 17h30		
Danse classique inférieur 3	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Jeudi 14h00 - 15h30		
Danse classique inférieur 5 et 6	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Jeudi 15h30 - 17h30		

COURS INDIVIDUELS (INSTRUMENTS / CHANT)	
Cours	Conditions d'admission
Instruments à vent et percussion/drumset: flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, petits cuivres (trompette, bugle, cornet), cor en fa, trombone, euphonium, tuba basse	<ul style="list-style-type: none"> - à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 en percussion - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi.
Piano / Guitare classique / Cordes (violin et violoncelle)	<ul style="list-style-type: none"> - à partir de la formation musicale 2 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - cours de cordes: seulement ouverts pour la formation régulière (pas de formation adulte) - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi. - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.
Chant individuel	<ul style="list-style-type: none"> - à partir de 11 ans et avoir réussi au moins une année de formation musicale - suivre en parallèle un cursus de formation musicale - sur avis de l'enseignant en juillet

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		
Inférieur 3 + 4, Moyen	100€	100€
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires et les lieux des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.



Inscriptions et informations utiles

Procédure d'inscription

Les fiches d'inscription sont à envoyer à inscriptions.uelzechtall@ugda.lu
du **12 au 25 mai 2025**.

Merci de bien préciser le nom de la commune concernée dans l'objet du mail.

Museksschoul Uelzechtall

Chargée de la Direction de la "Museksschoul Uelzechtall"

Michelle van Dijk :
621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) / michelle.van.dijk@ugda.lu

Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA

Céline Bizzaro: 22 05 58- 31 / celine.bizzaro@ugda.lu

Lintgen

Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés lors du
1^{er} trimestre par l'administration communale de Lintgen.

Coordonnées de la responsable locale

Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) /
michelle.van.dijk@ugda.lu

Location d'instruments à vent

Fanfare Lintgen asbl

Lorentzweiler

Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés lors du
1^{er} trimestre par l'administration communale de
Lorentzweiler.

Coordonnées de la responsable locale et location d'instruments à vent

Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) /
michelle.van.dijk@ugda.lu

Mersch

Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés par la Mierscher
Musek asbl et les frais seront à payer avant le début des cours.

Coordonnées de la responsable locale

Jacqueline De Valentin-Bourg: 691 64 28 71 /
bourgja@pt.lu

Location d'instruments à vent

Mierscher Musek asbl

Steinsel

Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés lors du
1^{er} trimestre par l'administration communale de Steinsel.

Coordonnées de la responsable locale et location d'instruments à vent

Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) /
michelle.van.dijk@ugda.lu

Walferdange

Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés par
l'administration communale de Walferdange et les frais
seront à payer avant le début des cours.

Coordonnées du responsable local

Yves Muller: 33 01 44 225 /
ecoledemusique@walfer.lu

Location d'instruments à vent

Walfer Musek: Nadine Wagner
621 62 32 24 /
walfermusek@gmail.com